

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2023

SOUTIEN ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN CAS DE CRISE
ÉNERGÉTIQUE - (N° 738)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE55

présenté par
M. Lamirault, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 8, après le mot :

"recours"

insérer le mot :

"d'électricité"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel